

Grenoble, le 2 mai 2013

Monsieur André VALLINI  
Président du Conseil Général de l'Isère  
7 rue Fantin Latour – BP 1096  
38022 GRENOBLE Cedex 01

**Objet** : projet de limitation de la ligne Transisère 6020 entre la place de Verdun à Grenoble et l'entrée ouest de Crolles

Monsieur le Président,

nous avons appris lors du dernier comité de lignes Transisère du 24 janvier 2013 l'existence d'un projet de restructuration de la ligne 6020, à savoir terminus place de Verdun à Grenoble d'une part et à l'entrée ouest de Crolles d'autre part. Nous tenons à vous alerter sur le caractère contre-productif de ce projet.

Cette ligne est une ligne structurante du réseau de transports en commun. Elle relie la rive droite du Grésivaudan à l'agglomération grenobloise. D'après l'enquête Ménages Déplacements de 2010, le secteur desservi par la 6020 concentre la moitié des 120 000 déplacements quotidiens entre le Grésivaudan et l'agglomération grenobloise. Malgré une gestion laissant fortement à désirer, cette ligne transporte environ 2 850 passagers par jour, soit autant voire plus que la ligne Express1 sur son tronçon Nord-est.

D'après l'enquête Origine-Destination menée par la Communauté de communes du Pays du Grésivaudan (CCPG) en février 2013, les arrêts Gares de Grenoble, Victor Hugo et Chavant, qui ne seraient plus desservis, sont, avec le Lycée du Grésivaudan, les arrêts les plus fréquentés de la ligne. D'autre part, avec un terminus à l'entrée ouest de Crolles, 4 arrêts ne seraient plus desservis dans un secteur dense du Grésivaudan, et il n'y aurait plus que 3 cars par jour entre les centres de Crolles et Grenoble le dimanche.

Ces modifications dégraderaient fortement dans les relations entre le Grésivaudan et de nombreux points de l'agglomération :

- pour les habitants du Grésivaudan se rendant dans l'hypercentre de Grenoble (*services ou commerces*), aux gares routière et SNCF, aux lycées Champollion, Argouges, Louise Michel, Vaucanson et Cité Internationale, au CHU et à l'hôpital Sud,
- pour les habitants du département et/ou les visiteurs arrivant en gares de Grenoble se rendant au rectorat, au site Schneider de Meylan-PLM, au lycée du Grésivaudan, au centre de recherche de Rank Xerox, au lycée horticole...

En effet, arrêter cette ligne place de Verdun imposerait une correspondance supplémentaire à de nombreux usagers :

- la limitation à la place de Verdun romprait la correspondance entre la ligne 6020 et les lignes de tram B et la future ligne E (ou l'actuelle ligne 1) ainsi qu'avec les lignes Express 2, 13, 17 et 34.
- Une correspondance avec le tram A sur un tronçon déjà saturé une bonne partie de la journée rebuterait de nombreux usagers actuels allant à la gare ou au centre ville.
- Le déplacement de l'arrêt Hôtel de Ville rendrait la correspondance avec le tram C plus difficile.

D'autre part, cette modification obligerait de nombreux usagers utilisant un ticket Transisère à l'unité ou une carte de 6 trajets, à acheter en plus un ticket TAG, alors même que le service serait dégradé pour eux.

Pour toutes ces raisons, **l'ADTC est fermement opposée à cette limitation de la ligne 6020 à la place de Verdun et à l'entrée ouest de Crolles.**

L'ADTC est consciente des raisons qui ont conduit les services à faire cette proposition, mais de meilleures solutions sont envisageables.

La première raison invoquée est la difficulté de circulation des bus sur le boulevard Agutte Sembat – Edouard Rey dans Grenoble. Ceci a conduit certains élus grenoblois à réclamer la réduction du nombre de bus et cars sur cet axe. Mais l'ADTC rappelle que, malgré la création du tronçon commun Lise, le nombre total de bus et cars desservant la place Victor Hugo est du même ordre que ce qu'il était avant la fusion des lignes TAG 1 et 3. Pour fluidifier la circulation des bus, il y aurait mieux à faire que d'en réduire le nombre, par exemple :

- mettre en place de distributeurs automatiques de titres Transisère, pour réduire les pertes de temps dues à la vente de tickets à bord par les conducteurs
- améliorer de l'intersection avec la ligne A de tram place Victor-Hugo (*emplacement de la station de tram et gestion des feux*)

L'autre motif invoqué est le souci de réduire les coûts d'exploitation. En fait, les économies générées par cette mesure seraient limitées (*environ 2 km de moins par course pour 78 courses par jour*), tandis que la perte de recettes risquerait d'être beaucoup plus importante !

En améliorant le fonctionnement de cette ligne 6020 (*fiabilité des temps de parcours, respect des horaires, mise en cohérence des informations sur les horaires...*) le Conseil général pourrait à la fois générer plus d'économies et attirer une nouvelle clientèle, entraînant une augmentation des recettes.

En conclusion, la ligne 6020 est appelée à jouer un rôle majeur dans les déplacements d'échange entre le Grésivaudan et l'agglomération grenobloise. Le projet de limitation à la place Verdun est en totale contradiction avec les orientations du SCoT et du PDU de l'agglomération grenobloise, et inciterait des usagers non captifs à abandonner la 6020 pour reprendre leur voiture.

L'ADTC est convaincue que, considérant que les habitants de Grésivaudan méritent autant d'attention que les riverains de la place Victor Hugo, et sur la base des arguments exposés ci-dessus, vous ferez le nécessaire pour maintenir les deux terminus actuels de la ligne 6020, Grenoble - Gares et Crolles - Le Coteau.

Dans cet espoir, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en ma respectueuse considération.

Monique GIROUD, présidente de l'ADTC

#### Copie à :

- Didier RAMBAUD, vice-président du **Conseil général de l'Isère**
- François BROTTES, député-maire de Crolles, Michel DESTOT, député-maire de Grenoble et Olivier VERAN, député de l'Isère
- Francis GIMBERT, président de la **CCPG**
- Michel ISSINDOU, président du **SMTC**
- Olivier BERTRAND, Georges BESCHER, Lucile FERRADOU, Amandine GERMAIN, Jean-Claude PEYRIN et Alain PILAUD, **conseillers généraux**
- Mmes et MM. les **maires** Albert ANDREVON, Pierre BEGUERY, Laurence BELLICARD, Janine DUBUS, Jannick MOUSIN, Marie-Christine TARDY.
- Christian HOFFMANN, président de l'**Association des Unions Commerciales de Grenoble** et Jean-Paul BASSALER, CCI de Grenoble